

**Liste de délibérations examinées
Lors du Conseil Municipal du 6 juin 2024**

Date de convocation du conseil Municipal : **le 30 mai 2024**

PRESENTS : L. BOUTANTIN, M. DELMAS, M. PAQUIER, F. REY, D. KIOULOU, E. PEYRE, M. ROSTAING-PUISSANT, N. PERRIN, M. FROELIGER, A. BOUKERSI, D. GILLE, L. CERVI, B. ZWIRYK, J. BIANCHI, P. BESNIER, C. BRISBART, R. CHARLES, S. DUFFOURNET, S. PELLORCE, Y. JACQUET, S. ZOGHEIB, A. CUIGNET.

ABSENTS AYANT DONNES POUVOIR : S. MONCHO, N. AGERON, M-C MARILLAT, P. ROUYEYRE

Pouvoirs :

P. ROUYEYRE donne pouvoir à M. PAQUIER

M-C MARILLAT donne pouvoir à S. ZOGHEIB

S. MONCHO donne pouvoir à E. PEYRE

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **F. REY** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et, conformément à l'article la séance a été publique.

Approbation du PV du 2 mai 2024 : unanimité.

Lecture et approbation d'une motion de censure relative au devenir du service public de santé en France et sur nos territoires : unanimité

1. Mise à jour du tableau des effectifs – Suppression d'un poste de chef de service de police municipale principal de 2^{ème} classe

Délibération : adoptée

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

2. Mise à jour du tableau des effectifs – Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2024

Délibération : adoptée

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

3. Association Pays Voironnais Volley Ball – Versement d'une subvention exceptionnelle

Délibération : adoptée

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 09/06/2024

Publié le

ID : 038-213804008-20240606-CM20240606-DE

4. Prévention des risques professionnels – Mise en place d'une assistance la commune de Saint Jean de Moirans

Délibération : adoptée

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,

Laurence BOUTANTIN



Rédaction : V. DODDO

Vérification : L. BOUTANTIN

Date : 03/05/2024